

Déclaration du Forum International sur l'Agroécologie

Nyéléni, Mali

27 février 2015

Nous sommes des délégué(e)s représentant diverses organisations et mouvements internationaux de petits producteurs d'aliments et de consommateurs, comprenant des paysans, des communautés et peuples autochtones (y compris des chasseurs et des cueilleurs), des agriculteurs familiaux, des travailleurs ruraux, des éleveurs et pasteurs, des artisans-pêcheurs et des urbains. Ensemble, les divers secteurs que représentent nos organisations produisent près de 70 % des aliments consommés par l'humanité ; ils constituent à ce titre les premiers investisseurs dans l'agriculture au niveau mondial et les principaux pourvoyeurs d'emplois et de moyens d'existence de par le monde.

Du 24 au 27 février 2015, nous nous sommes réuni(e)s dans le Centre Nyéléni, à Sélingué (Mali), pour développer une compréhension commune et partagée de l'agroécologie comme élément clé de la construction de la Souveraineté Alimentaire, ainsi que pour développer des stratégies conjointes visant à promouvoir l'agroécologie et éviter sa récupération par d'autres acteurs. Nous exprimons notre gratitude à l'endroit du peuple malien, qui nous a accueilli(e)s dans ce beau pays. Il nous a appris, par son exemple, que le dialogue des nombreuses formes de savoirs repose sur une écoute respectueuse et sur une construction collective des décisions partagées. Nous exprimons notre solidarité avec nos sœurs et frères maliens qui luttent – parfois au prix de leur vie – pour défendre leurs territoires de la récente vague d'accapement des terres qui affecte tant de nos pays. L'agroécologie implique que nous sommes unis dans le cercle de la vie, ce qui signifie que nous devons aussi être unis dans nos luttes contre l'accapement des terres et la criminalisation de nos mouvements.

CONSTRUIRE SUR LE PASSÉ ET SE TOURNER VERS L'AVENIR

Nos peuples, nos secteurs, nos organisations et nos communautés ont déjà parcouru beaucoup de chemin dans la définition de la Souveraineté Alimentaire comme porte-drapeau des luttes solidaires pour la justice et comme cadre élargi pour l'agroécologie. Nos systèmes de production ancestraux se sont développés sur des millénaires et ont pris le nom d'agroécologie au cours des 30 à 40 dernières années. L'agroécologie telle que nous l'entendons inclut des pratiques et une production performantes ; elle implique des processus de paysan à paysan, ancrés dans nos territoires, nos centres de formation ainsi que les structures théoriques, techniques et politiques sophistiquées que nous avons développées.

En 2007, beaucoup d'entre nous nous étions réuni(e)s ici même, à Nyéléni, à l'occasion du Forum mondial sur la Souveraineté Alimentaire, afin de renforcer nos alliances, mais aussi d'élargir et d'approfondir notre compréhension de la Souveraineté Alimentaire, par le biais d'une construction collective orchestrée par nos divers secteurs. C'est dans le même esprit que nous nous rassemblons ici, en 2015, pour le Forum sur l'agroécologie, afin d'enrichir le concept et la pratique de l'agroécologie au travers d'un dialogue incluant une diversité d'acteurs impliqués dans la production d'aliments, ainsi que des consommateurs, des communautés urbaines, des femmes, des jeunes, entre autres acteurs. Aujourd'hui, nos mouvements, organisés au niveau mondial et régional au sein du Comité International de Planification pour la Souveraineté Alimentaire (CIP), franchissent une nouvelle étape historique.

La diversité des formes de production d'aliments à petite échelle qui recourent à des processus écologiques génère des savoirs locaux, promeut la justice sociale, garantit à l'épanouissement de la culture et de l'identité et renforce la viabilité économique des zones rurales. Les petits producteurs défendent notre dignité lorsque nous choisissons de produire de manière agroécologique.

SURMONTER DES CRISES MULTIPLES

Nous considérons l'agroécologie comme une forme de résistance majeure à un système économique qui place le profit avant la vie. L'agroécologie est la solution pour transformer et réparer la réalité matérielle d'un système agroalimentaire et d'un monde rural dévastés par le modèle de production industrielle et les dénommées Révolutions Verte et Bleue dont il est assorti.

Le modèle des entreprises du secteur agroalimentaire mène à une surproduction d'aliments qui nous empoisonnent, détruit la fertilité des sols, déboise les zones rurales, contamine l'eau et provoque l'acidification des océans, anéantissant par là même les activités de la pêche. Les ressources naturelles essentielles sont transformées en marchandises, tandis que l'augmentation des coûts de production force les petits producteurs à abandonner leurs terres. Les semences des paysans leur sont volées puis revendues à des prix exorbitants, et transformées en variétés dépendantes de produits agrochimiques polluants et onéreux. Le système alimentaire industriel est un des principaux vecteurs des crises multiples du changement climatique, de l'alimentation, de l'environnement et de la santé publique, entre autres. Les accords de libre-échange et d'investissement, les mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États, les fausses solutions, telles que les marchés de carbone, ainsi que la financiarisation croissante des terres et de la nourriture ne font qu'aggraver ces crises. L'agroécologie, dans le cadre de la Souveraineté Alimentaire, nous offre une voie de sortie collective à ces multiples crises.

L'AGROÉCOLOGIE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le système alimentaire industriel commence à épuiser son potentiel productif et sa capacité à générer des profits en raison de ses contradictions internes – telles que la dégradation des sols, l'apparition d'adventices résistantes aux herbicides, l'épuisement des stocks halieutiques, la dévastation des plantations de monoculture par les insectes et les maladies – et de ses conséquences négatives, de plus en plus visibles, telles que les émissions de gaz à effet de serre, la crise sanitaire de la malnutrition, l'obésité, le diabète, les maladies du colon et les cancers induits par une alimentation d'origine industrielle et malsaine.

À la faveur de la pression citoyenne, de nombreuses institutions multilatérales, gouvernements, universités et centres de recherche, ONG et entreprises, entre autres, ont fini par reconnaître l'agroécologie. Cependant, ces acteurs ont essayé de la réduire à un ensemble limité de technologies, pour offrir des outils qui semblent atténuer la crise de la durabilité provoquée par l'agriculture industrielle, mais qui se conforment aux structures de pouvoir en place. Cette récupération de l'agroécologie pour perfectionner le système alimentaire industriel tout en proclamant un attachement de pure forme aux questions environnementales revêt plusieurs noms, dont « l'agriculture intelligente face au climat », « l'intensification durable ou écologique » ou « la production industrielle de monocultures d'aliments « bio » ». Pour nous, ces formes de production ne représentent pas l'agroécologie : nous les rejetons et nous nous battons pour dénoncer et faire obstacle à cette appropriation insidieuse de l'agroécologie.

La vraie solution aux crises du climat et de la malnutrition, entre autres, ne passera pas par la *conformation* au modèle industriel, mais plutôt par la *transformation* et la construction de nos propres systèmes alimentaires locaux, qui créent de nouveaux liens entre la ville et la campagne. Cette transformation est fondée sur la production agroécologique d'aliments, telle que pratiquée notamment par les petits producteurs, les artisans-pêcheurs, les pasteurs, les peuples autochtones et les agriculteurs en milieu urbain. Nous ne pouvons pas permettre que l'agroécologie devienne un outil au service du modèle industriel de production alimentaire. Nous envisageons l'agroécologie comme la principale *alternative* à ce modèle et comme un moyen de *transformer*, afin d'améliorer, la manière dont sont produits et consommés les aliments pour l'humanité et la Terre Mère.

LES PILIERS ET PRINCIPES COMMUNS DE L'AGROÉCOLOGIE TELLE QUE NOUS L'ENTENDONS

L'agroécologie est un mode de vie ; c'est la langue de la Nature, que nous apprenons en notre qualité d'enfants de cette dernière. Ce n'est pas un simple ensemble de technologies ou de pratiques de production. L'agroécologie ne peut pas être appliquée de la même manière partout. Bien au contraire, l'agroécologie est fondée sur des principes qui, bien que pouvant être semblables sur un large éventail de nos territoires, peuvent et sont appliqués de nombreuses façons différentes, chaque secteur contribuant selon ses spécificités à la réalité et à la culture locales, tout en respectant, en toutes circonstances, la Terre Mère et les valeurs communes que nous partageons.

Les pratiques de production qui caractérisent l'agroécologie, telles que la culture intercalaire, la pêche traditionnelle et le pastoralisme nomade, l'intégration des cultures, des arbres, du bétail et des poissons, l'utilisation de fumier, du compost, des semences locales, des races animales locales, etc., se fondent sur des principes écologiques tels que le développement de la vie des sols, le recyclage des nutriments, la gestion dynamique de la biodiversité et la conservation de l'énergie à de multiples échelles. L'agroécologie réduit de manière considérable l'utilisation faite des intrants externes qui doivent être achetés auprès de l'industrie. L'agroécologie n'utilise pas les produits agrottoxiques, les hormones artificielles, les OGM ou les nouvelles technologies dangereuses.

Les territoires constituent un pilier fondamental de l'agroécologie. Les peuples et les communautés ont le droit de maintenir les relations spirituelles et matérielles qu'ils entretiennent avec leurs terres ; de défendre, développer, contrôler et reconstruire leurs structures sociales coutumières ; d'administrer, aussi bien d'un point de vue politique que social, leurs terres et leurs territoires, y compris leurs fonds de pêche. Ceci implique la pleine reconnaissance de leurs lois, traditions, coutumes, systèmes fonciers et institutions et suppose également la reconnaissance de l'autodétermination et de l'autonomie des peuples.

Les droits collectifs et l'accès aux biens communs et communautaires sont un autre pilier essentiel de l'agroécologie. Nous partageons l'accès à des territoires qui hébergent de nombreux groupes différents, et disposons de systèmes coutumiers sophistiqués en matière de réglementation des accès et d'évitement des conflits, que nous voulons préserver et renforcer.

Les divers savoirs et manières de savoir de nos peuples sont fondamentaux pour l'agroécologie. Nous développons nos manières de savoir par le biais d'un dialogue des savoirs. Nos processus d'apprentissage, qui se développent dans nos propres centres de formation et sur nos territoires (où des paysans forment des paysans, des pêcheurs forment des pêcheurs, etc.), sont horizontaux et menés de pair à pair, et se

basent sur l'éducation populaire. Ils sont aussi intergénérationnels et permettent la transmission des connaissances entre générations. L'agroécologie est développée au travers de nos propres innovations, recherches et méthodes de sélection et d'amélioration des espèces cultivées et des races animales.

Nos cosmovisions reposent sur l'équilibre nécessaire entre la nature, le cosmos et les êtres humains. Nous reconnaissons qu'en tant qu'humains, nous ne sommes qu'un élément de la nature et du cosmos. Nous partageons un lien spirituel avec nos terres et l'ensemble du monde vivant. Nous aimons nos terres et nos peuples, et, sans cela, nous ne pouvons défendre notre agroécologie, lutter pour nos droits ou nourrir le monde. Nous rejetons la marchandisation de toutes les formes de vie.

Les familles, les communautés, les collectifs, les organisations et les mouvements constituent le sol fertile dans lequel l'agroécologie se développe. C'est grâce à l'auto-organisation et à l'action collectives qu'il est possible de démultiplier et développer l'agroécologie sur une plus grande échelle, de construire des systèmes alimentaires locaux et de défier le contrôle des grandes entreprises sur notre système alimentaire. La solidarité entre les peuples, entre les populations rurales et urbaines, est un ingrédient essentiel.

L'autonomie de l'agroécologie inverse le contrôle des marchés mondiaux et favorise l'autogestion par les communautés. Cela signifie que nous réduisons l'utilisation des intrants extérieurs et implique de repenser les marchés pour les baser sur les principes de l'économie solidaire et de l'éthique de la production et de la consommation responsables. Ce concept d'autonomie promeut des circuits courts équitables et la vente directe. Cela suppose des relations transparentes entre producteurs et consommateurs, fondées sur une solidarité basée sur le partage des risques et bénéfices.

L'agroécologie est politique ; elle nous demande de remettre en cause et de transformer les structures de pouvoir de nos sociétés. Nous devons placer le contrôle des semences, de la biodiversité, des terres et territoires, de l'eau, des savoirs, de la culture, des biens communs et des espaces communautaires entre les mains de celles et ceux qui nourrissent le monde.

Les femmes, avec leurs connaissances, leurs valeurs, leur vision et leur leadership, sont essentielles pour aller de l'avant. Si les migrations et la mondialisation supposent une augmentation des travaux qui incombent aux femmes, ces dernières disposent d'un accès aux ressources bien moindre que les hommes. Bien trop souvent, leur travail n'est ni reconnu, ni apprécié à sa juste valeur. Pour que l'agroécologie atteigne son plein potentiel, le pouvoir, les tâches, la prise de décisions et la rémunération doivent être répartis de manière égale.

Les jeunes, ainsi que les femmes, constituent l'une des deux principales bases sociales de l'évolution de l'agroécologie. L'agroécologie peut fournir un espace radical permettant aux jeunes de contribuer à la transformation sociale et écologique enclenchée dans nombre de nos sociétés. Les jeunes sont responsables de faire évoluer, à l'avenir, les savoirs collectifs reçus de leurs parents, de leurs aînés et de leurs ancêtres. Ils sont les garants de l'agroécologie pour les générations futures. L'agroécologie doit susciter une dynamique sociale et territoriale qui crée des opportunités pour les jeunes en milieu rural et valorise le leadership des femmes.

STRATÉGIES

I. Promouvoir la production agroécologique par le biais de politiques qui :

1. Adoptent une approche territoriale et holistique des questions sociales, économiques et portant sur les ressources naturelles
2. Sécurisent l'accès aux terres et aux ressources pour favoriser l'investissement à long terme des petits producteurs d'aliments
3. Garantissent une approche fondée sur l'inclusivité et la reddition de comptes de la bonne gestion des ressources, de la production d'aliments, des politiques de marchés publics, de l'infrastructure urbaine et rurale et de la planification urbaine
4. Encouragent des processus de planification décentralisés et réellement participatifs, conjointement aux autorités et administrations locales pertinentes
5. Promeuvent des règlements sanitaires et d'assainissement ne discriminant pas les petits producteurs et transformateurs d'aliments pratiquant l'agroécologie
6. Promeuvent des politiques qui intègrent les aspects de santé et de nutrition de l'agroécologie et des médecines traditionnelles
7. Garantissent l'accès des pasteurs aux pâturages, aux voies de migration, aux sources d'eau, ainsi qu'aux services mobiles tels que ceux de santé, d'éducation et les services vétérinaires
8. Respectent et soutiennent les droits coutumiers sur les espaces communautaires. Garantissent les droits collectifs des paysans et des peuples autochtones à utiliser, échanger, améliorer, sélectionner et vendre leurs propres semences
9. Attirent la jeunesse vers la production agroécologique d'aliments et la soutiennent dans cette activité en renforçant leur accès aux terres et aux ressources naturelles et en leur garantissant un revenu juste, ainsi que l'échange et la transmission des connaissances
10. Soutiennent la production agroécologique en milieu urbain et périurbain
11. Protègent les droits des communautés qui pratiquent la cueillette, la chasse et la pêche dans leurs territoires traditionnels et encouragent la restauration écologique et culturelle de leur abondance passée
12. Garantissent les droits des communautés de pêcheurs
13. Mettent en œuvre les Directives sur le foncier du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les Directives sur la pêche artisanale de la FAO
14. Garantissent le droit à une vie digne des travailleurs ruraux, y compris une véritable réforme agraire et une formation en agroécologie

II. Partager les connaissances et les savoirs

1. Échanges horizontaux (de paysan à paysan, de pêcheur à pêcheur, de pasteur à pasteur, de consommateur à consommateur, etc.) et échanges entre générations et entre différentes traditions, en incluant les nouvelles idées. Pour cela, la priorité devra être donnée aux femmes et aux jeunes
2. Un contrôle des peuples sur les priorités de la recherche, ses objectifs et sa méthodologie
3. La systématisation des expériences pour apprendre de la mémoire historique et construire sur cette dernière

III. Reconnaître le rôle central des femmes

1. Lutter pour l'égalité des droits des femmes dans toutes les sphères de l'agroécologie, y compris les droits du travail et des travailleurs, l'accès aux biens communs et aux espaces communautaires, l'accès direct aux marchés et le contrôle des revenus

2. Toutes les étapes de la formulation jusqu'à la planification et l'application des programmes et projets doivent compter avec la pleine participation des femmes, en leur attribuant des rôles dans la prise de décisions

IV. Construire l'économie locale

1. Promouvoir les marchés locaux de produits locaux
2. Soutenir le développement d'infrastructures, institutions et mécanismes de financement alternatifs pour soutenir producteurs et consommateurs
3. Reconfigurer les marchés alimentaires par le biais de nouvelles relations de solidarité entre producteurs et consommateurs
4. Faire le lien avec l'expérience de l'économie solidaire et les systèmes de garantie participatifs, le cas échéant

V. Développer et diffuser notre vision de l'agroécologie

1. Développer un plan de communication pour notre vision de l'agroécologie
2. Promouvoir les aspects de santé et de nutrition liés à l'agroécologie
3. Promouvoir l'approche territoriale de l'agroécologie
4. Promouvoir des pratiques permettant aux jeunes de faire progresser le renouvellement permanent de notre vision de l'agroécologie
5. Promouvoir l'agroécologie comme moyen principal pour réduire les pertes et les gaspillages alimentaires dans le système alimentaire

VI. Construire des alliances

1. Consolider et renforcer les alliances existantes telles que celles tissées dans le cadre du Comité International de Planification pour la Souveraineté Alimentaire (CIP)
2. Élargir notre alliance pour inclure d'autres mouvements sociaux et des instituts et organismes de recherche publics

VII. Protéger la biodiversité et les ressources génétiques

1. Protéger, respecter et garantir la bonne gestion de la biodiversité
2. Reprendre le contrôle des semences et du matériel de reproduction et faire appliquer le droit des producteurs à utiliser, vendre et échanger leurs propres semences et races animales
3. Veiller à ce que les communautés de pêcheurs jouent un rôle central dans la gouvernance des eaux marines et continentales

VIII. Refroidir la planète et s'adapter au changement climatique

1. Garantir que les institutions internationales et les gouvernements reconnaissent l'agroécologie telle qu'elle est définie au présent document, à savoir comme la solution numéro un pour faire face et s'adapter au changement climatique et non pas « l'agriculture intelligente face au climat » ou d'autres fausses versions de l'agroécologie
2. Identifier, documenter et partager les bonnes expériences d'initiatives locales en matière d'agroécologie qui s'attaquent au changement climatique

IX. Dénoncer et lutter contre la mainmise des entreprises et des institutions sur l'agroécologie

1. Lutter contre les tentatives des entreprises et des institutions pour s'appropriier l'agroécologie comme un moyen de promouvoir les OGM et les autres fausses solutions et nouvelles technologies dangereuses
2. Divulguer les intérêts des entreprises se cachant derrière les solutions techniques telles que l'agriculture intelligente face au climat, l'intensification durable, et le « perfectionnement » de l'aquaculture industrielle
3. Lutter contre la marchandisation et la financiarisation des avantages écologiques de l'agroécologie

Nous avons construit l'agroécologie au travers de nombreuses initiatives et luttes et avons à ce titre la légitimité d'orienter et d'organiser son développement à l'avenir. Les décideurs ne peuvent pas avancer dans le domaine de l'agroécologie sans nous. Ils doivent respecter et soutenir nos processus agroécologiques, plutôt que continuer à soutenir les forces qui nous détruisent. Nous exhortons chacun et chacune à nous rejoindre dans la tâche collective consistant à forger l'agroécologie comme un élément des luttes de nos peuples afin de construire un monde meilleur, un monde basé sur le respect mutuel, la justice sociale, l'équité, la solidarité et l'harmonie avec notre Terre mère.